



Tunis, le 28/10/2022

Cher(e) membre,

Nous avons le plaisir de vous inviter à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 16 novembre 2022 à 10 heures au siège de l'amicale des élèves du cycle supérieur de l'ENA, 4 Rue Othmen Ibn Affen El Menzeh 5-Ariana.

Les délibérations de l'AGO porteront sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2021 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 et années antérieures ;
- Approbation du rapport moral de l'exercice 2021 de la chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Canadienne ;
- Election des membres du Comité Directeur ;
- Fixation du montant des cotisations annuelles ;
- Approbation du budget de l'exercice 2022 ;
- Questions diverses.

Et

Les délibérations de l'AGE porteront sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Les modifications statutaires : Validation de la décision du Comité Directeur (transfert d'adresse) ;
- La mise à jour des statuts ;
- La mise à jour du règlement intérieur ;
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) membre, nos salutations distinguées.

**Les adhérents qui désirent être membre du Comité Directeur doivent présenter leurs candidatures par retour de mail au Vice-Président Délégué (r.elloumi@cfti.com.tn).*

**Les assemblées sont ouvertes à tous les adhérents en règle de leurs cotisations.*

Le Vice-président délégué

Rejeb Elloumi